



UNION  
REGIONALE DES  
SYNDICATS DE L'  
EDUCATION  
NATIONALE

LA CGT  
ÉDUC'ACTION  
ACADEMIE DE  
TOULOUSE

7, PLACE DU FER  
A CHEVAL  
31300 TOULOUSE

Fédération de l'  
Éducation, de la  
Recherche et de  
la Culture

## TZR ET NON TITULAIRES DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE : EN FINIR AVEC UNE ZONE DE NON DROITS !

En cette rentrée, de nombreux collègues TZR et contractuel-les sont encore en attente d'affectation. D'autres ont été affectés mais avec des conditions de travail très difficiles : postes éloignés de leur domicile, postes partagés..

Notre académie continue de maltraiter les personnels non titulaires fragiles car sans statut. Quant aux TZR de l'académie qui représentent plus de 10% des personnels enseignants ils n'ont même pas droit à un groupe de travail dans des délais raisonnables...



### Pour les enseignants non titulaires, la précarité c'est :

- L'absence de transparence au niveau des affectations
- Des salaires au plus bas
- Des modalités d'affectation qui ne permettent pas de toucher les frais de déplacement et des affectations qui ne tiennent pas compte du domicile et de la vie familiale.
- Des difficultés pour faire valoir ses droits (frais de déplacement, congés payés...)

### Pour les enseignants TZR c'est encore trop souvent :

- L'absence de transparence au niveau des affectations (un groupe de travail en toute fin juillet qui ne permet aucun échange...)
- Des affectations sur plusieurs établissements et éloignées.
- Une non prise en compte des situations familiales
- Une quasi impossibilité de stabilisation du fait de barème pénalisants.
- ...

Dès la rentrée, la CGT Educ'action appelle les personnels à se mobiliser pour les droits de tous nos collègues avec un

**RASSEMBLEMENT**  
**LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE A 14H00**  
**DEVANT LE RECTORAT**

(Une demande d'audience a été déposée)

La Cgt Educ'action revendique la **titularisation sans condition de tous les précaires** et exige dès à présent :

- le droit au réemploi sur des postes à temps plein
- des critères clairs d'affectation
- des conditions de travail dignes
- une revalorisation salariale conséquente
- une prime pour mission de remplacement

**Parce que défendre nos collègues dans leurs droits à un statut et des conditions de travail dignes, c'est aussi défendre la qualité du service public d'éducation nationale pour nos élèves, retrouvons nous nombreuses et nombreux**

**MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017 – 14H00 – RECTORAT DE TOULOUSE**